

Bien vivre à Saint-Donat

N° 12

• Bulletin municipal d'information • Janvier • Février • Mars 2017

Saint-Donat

ST DONAT SUR L'HERBASSE

Foire aux BOEUFS GRAS

02 Avril 2017

DÉFILÉ DES ASSOCIATIONS
FOIRE EXPOSANTS
VIDE GRENIER
FÊTE FORRAINE
REPAS FOIRE
dans les restaurants
BUVETTE

Organisée par le groupement des commerçants artisans et industriels de St Donat et la mairie
en partenariat avec les associations locales

Le mot du Maire



Chaque année, le 1er trimestre est un moment important de la vie municipale au cours duquel le budget communal est élaboré avant son adoption par le conseil courant mars.
Malgré les baisses importantes depuis 4 ans des dotations de l'état et malgré les charges supplémentaires imposées de nouveau, je pense aux permis d'urbanisme qui ne sont plus étudiés par les services de l'Etat et sont dorénavant à la charge de la commune, l'obligation de faire les passeports et les cartes d'identité à laquelle s'ajoute la réforme des rythmes scolaires qui n'est compensée que partiellement par l'état.
Tout cela nous amène à travailler sur une équation complexe : limiter nos frais de fonctionnement dont le suivi appelle toute notre vigilance, nous permettant de ne pas augmenter la pression fiscale pour la 7ème année consécutive, maintenir cependant des services publics de proximité accessibles à tous et assurer un niveau d'investissement suffisant pour soutenir l'économie locale.
Depuis le 10 janvier, notre communauté d'agglomération Hermitage Tournonais, Pays de l'Herbasse, Saint Félicien est en ordre de marche. Son nouveau nom est ARCHE Agglo.
M. Frédéric SAUSSET, Maire de Tournon a été élu Président, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, adjointe à Saint-Donat a été élue 3ème vice-présidente chargée du personnel.
Vos délégués de la commune sont : Mme MANLHIIOT, Mme JOUVIN, M. Claude FOUREL et moi-même.
Le recensement de la population est terminé et je voudrais remercier nos agents recenseurs pour le travail qu'ils ont accompli et les donatiens pour leur avoir réservé un bon accueil.
Souhaitons la bienvenue à notre nouveau Directeur Général des Services, Monsieur Eric BUGNAZET.

Et enfin remercions très sincèrement M. Patrick ANDRE qui a assuré les fonctions de DGS par interim pendant 3 mois.

Bonne lecture à tous.

Aimé CHALEON
Chevalier de la Légion d'honneur
Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Délégué à l'ARCHE Agglo
Conseiller départemental délégué

Sommaire :

Le mot du Maire 2
Communauté de communes 3
Finance ..... 4 et 5
Environnement ..... 6 et 7
Rétrospective ..... 8 et 9
CCAS 10
Logement 11
Vie culturelle ..... 12, 13 et 14
Libre expression 15
Manifestations 16



Horaires d'ouverture de la mairie :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15
		14h00 à 16h15		14h00 à 16h15

Site internet de la commune : **www.ville-st-donat.fr**
Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :
Directeur de la publication : Aimé CHALEON
Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin
4 parutions : mars – juin – septembre – décembre
Impression : DESPESSE imprimerie : 2300 exemplaires.
Dépôt légal : A parution - Distributeur : société Distribal

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

Des nouvelles de la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais - Herbasse - Pays de Saint-Félicien

1er janvier 2017 : naissance de la nouvelle Communauté d' Agglo.

10 janvier 2017 : élection du Président et des Vice-Présidents de l' Agglo par les 71 conseillers communautaires issus des conseils municipaux de toutes les communes du nouveau territoire.

Président :



Fréderic SAUSSET
Président
(maire de Tournon)

Vice – Présidents :



Xavier ANGELI
1er Vice-président
Délégation générale.
Projet de territoire
Tain l'Hermitage



Jean-Paul CHAUVIN
2e Vice-président
Harmonisation des compétences et des services aux communes
Saint-Félicien



Marie-Pierre MANLHIOT
3e Vice-présidente
Ressources humaines et mutualisation
Saint-Donat sur l'Herbasse



Franck MENEROUX
4e Vice-président
Gestion du patrimoine communautaire et des équipements
Mauves



Jacques PRADELLE
5e Vice-président
Agriculture, environnement et ruralité
Chanos-Curson



Jean-Louis BONNET
6e Vice-président
Finances, prospective financière et moyens généraux
Arthemonay



André ARZALIER
7e Vice-président
Rivières
Saint-Jean-de-Muzols



Chantal BOUVET
8e Vice-présidente
Petite enfance
Crozes-Hermitage



Delphine COMTE
9e Vice-présidente
Enfance et jeunesse
Colombier-le-Jeune



Michel BRUNET
10e Vice-président
Développement économique, commerce et artisanat
Mercurol Veaunes



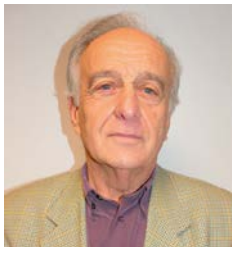
Christiane FERLAY
11e Vice-présidente
Solidarités, services à la population
Cheminas



Jérôme SERAYET
12e Vice-président
Collecte et traitement des déchets ménagers
Pailharès



Max OSTERNAUD
13e Vice-président
Développement touristique
Larnage



Fernand PELLAT
14e Vice-président
Eau et assainissement
Charmes sur l'Herbasse



Michel CLUZEL
15e Vice-président
Habitat et logement
Plats

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE Agglo

Un nouveau nom,
solide comme le territoire,
rassembleur et fédérateur

Finances

EXERCICE BUDGETAIRE 2016

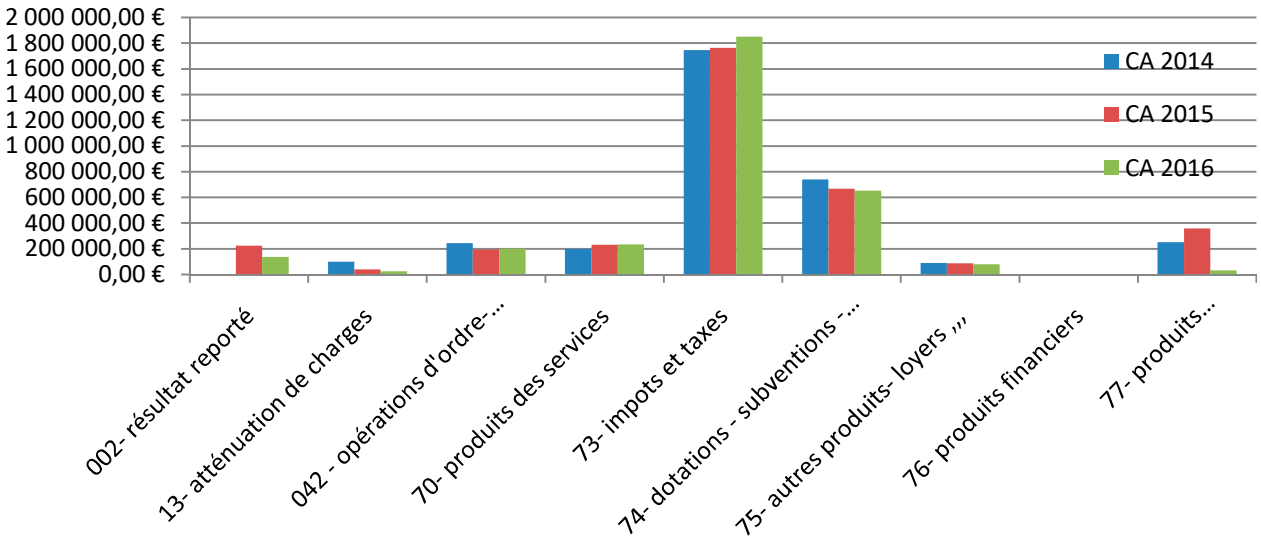
Les principaux chiffres issus du compte administratif.

BUDGET	FONCTIONNEMENT (en €)	INVESTISSEMENT (en €)
COMMUNE	Dépenses = 3 021537 Recettes = 3 079592	Dépenses =798764 Recettes =700981
ASSAINISSEMENT	Dépenses = 516 610 Recettes = 665 974	Dépenses =342152 Recettes =350972

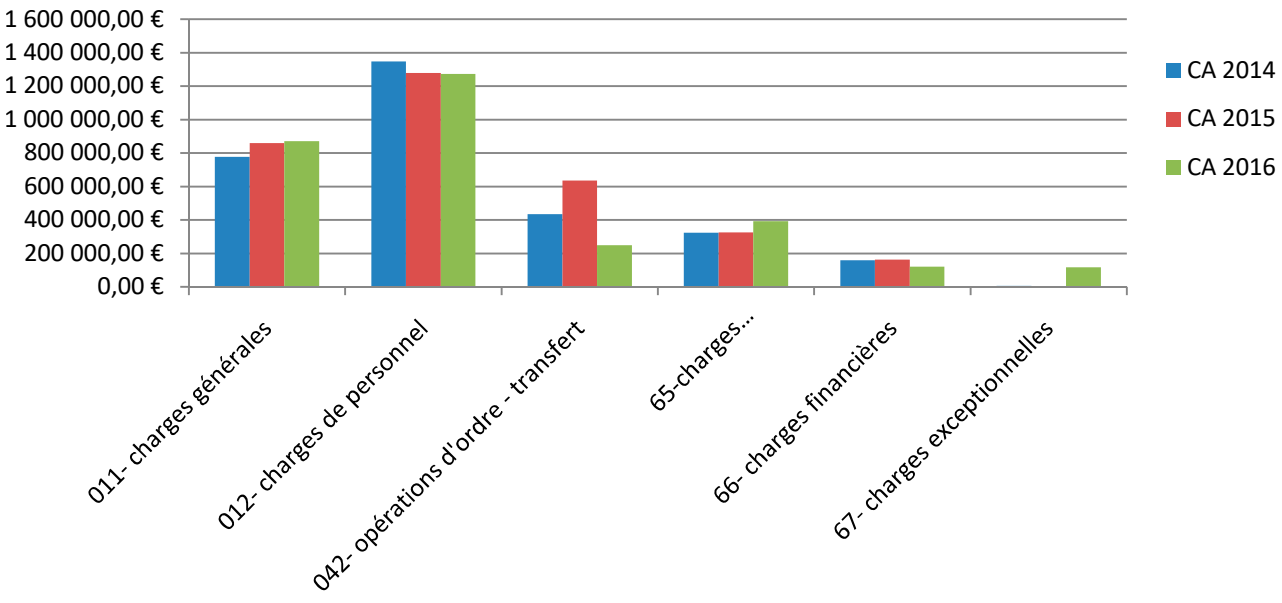
L'année écoulée s'inscrit globalement dans la continuité du constat dressé à la fin de l'exercice 2015. Une situation conforme aux prévisions effectuées pour la période, stable et maitrisée malgré une poursuite de la baisse des dotations de l'Etat.

La bonne tenue des dépenses de fonctionnement permet de présenter un bilan positif.

Evolution des recettes



Evolution des dépenses

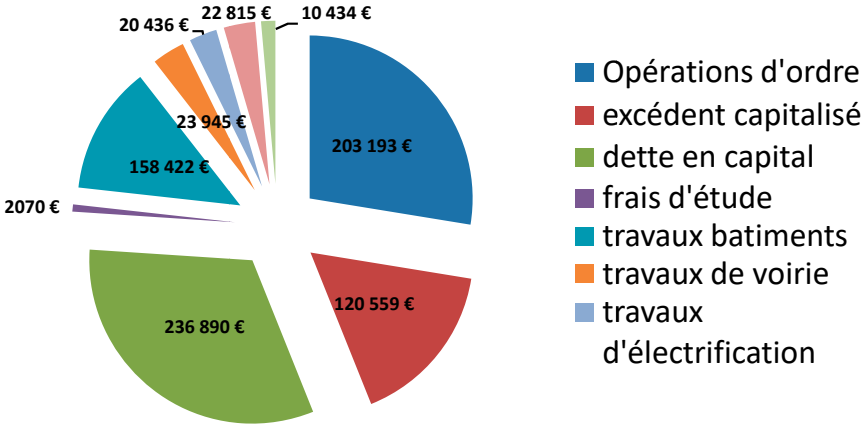


Finances

INVESTISSEMENTS 2016

RECETTES : 700 981 €, qui proviennent essentiellement de l'excédent capitalisé, du fond de compensation de la TVA (FCTVA) et des dotations aux amortissements.

DEPENSES : 798 764 €, les investissements 2016 ont, comme prévu, été financés sans recours à l'emprunt.

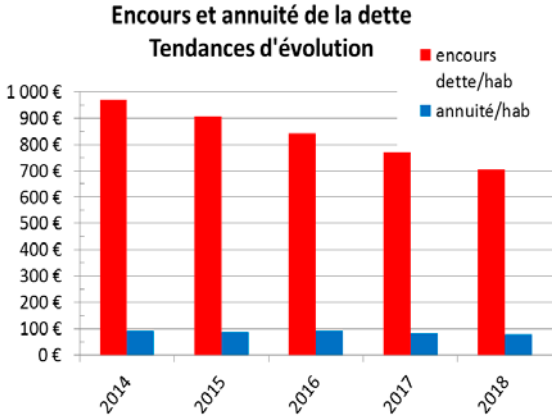


DIMINUTION DE LA DETTE COMMUNALE

Au 1er Janvier 2017 la valeur de la dette (capital + intérêts) restant due par le budget communal s'élève à 3 265 000 €, en baisse de - 17,2 % sur la valeur enregistrée au 1er janvier 2014.

Elle constitue un engagement de 811 €/Habitant en valeur et une annuité de 79 €/Habitant.

Aucun emprunt "toxique" à Saint Donat. Les emprunts de la commune sont classés A1 selon les critères de la charte Gissler, allant de A1 pour les contrats les plus surs à E5 pour les emprunts les plus risqués.



EXERCICE BUDGETAIRE 2017 - PREVISIONS

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2017

- Accessibilité aux bâtiments communaux, dont Office de Tourisme — 125 000 €
- Matériels informatiques (serveur + clim., PC, vidéo projecteur) — 20 000 €
- Mise à jour vidéo-protection, émetteurs PM — 28 500 €
- Radars pédagogiques — 4 900 €
- Reprises de concessions cimetière — 7 500 €
- Matériels et outillage pour service technique — 20 000 €
- Matériels de désherbage — 18 000 €
- Entretien et rénovation des bâtiments communaux — 55 000 €
- Eclairage public, banc, protection incendie — 19 720 €
- Rampe signalétique pour véhicule ST — 2 000 €
- Travaux rugby — 5 908 €
- Armoire ignifuge pour titres sécurisés — 10 000 €
- Travaux de voirie — 60 000 €
- Dégrilleur automatique station d'épuration (Budget assainissement) — 36 000 €

TENDANCES ET ORIENTATIONS 2017

L'année 2017 est abordée avec une prudence identique à celle ayant conduit aux résultats présentés pour 2016 et avec l'objectif de nouvelles économies sur les principales dépenses de fonctionnement.

La commune enregistrera encore une baisse de recettes due à la réduction des dotations d'Etat et devra absorber de nouvelles charges transférées, notamment l'évolution du service des cartes d'identité et passeports qui vient d'être élargi à l'ensemble du territoire, les communes environnantes venant d'être déchargées de cette compétence.

Malgré ces contraintes, la commune a la volonté de :

- préserver des services publics de qualité,
- maintenir les taux de la fiscalité locale à leurs niveaux actuels pour la 7ème année consécutive,
- pérenniser son soutien à l'économie locale et contribuer à son essor en orientant ses propres achats vers les entreprises Donatiennes concurrentielles,
- renouveler son appui au secteur associatif par un budget de subventions globalement reconduit,
- affirmer son aide aux plus démunis en renouvelant intégralement les moyens mis à la disposition du Centre communal d'action sociale (CCAS),
- financer les projets d'investissement sur fonds propres sans recourir à l'emprunt et programmer ainsi une nouvelle diminution de la dette communale en 2017.

Formation au jardinage écologique

En 2017 votre commune n'utilise plus de pesticide, et vous ?

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de pesticide pour l'entretien des espaces verts est interdite pour les collectivités (à l'exception des cimetières et terrains de sports). Cette réglementation s'étendra en 2019 aux particuliers pour l'entretien de leurs jardins. Nous vous incitons, dès aujourd'hui, à mettre en œuvre des techniques alternatives aux pesticides chez vous afin de préserver notre environnement et votre santé.

Afin de vous accompagner dans ces changements, la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais - Herbasse - Pays de Saint Félicien vous propose de participer à 4 ateliers d'une demi-journée sur les techniques de jardinage écologique animés par M. Pascal ASPE de Terre Vivante (http://www.terrevivante.org/) :

* **Le samedi 18 mars :**
  connaitre et soigner son sol.
  Argileux, limoneux, sableux : à chaque sol ses pratiques ! Venez apprendre à identifier votre type de sol pour l'améliorer et le nourrir, clé de la réussite !
* **Le samedi 15 avril :**
  concevoir son potager.
  Venez apprendre à organiser, planter, semer, pailler et soigner toutes les plantes du potager !
* **Le samedi 13 mai :**
  compost et paillis.
  Fertiliser et protéger son sol, les clés du jardin bio productif !
* **Le samedi 10 juin :**
  Lutter et soigner bio.
  Pas de jardin sans ravageurs ! Mais des solutions écologiques pour les limiter existent…

Les 4 journées (session le matin ou l'après-midi au choix) se dérouleront à Margès. La participation à cette formation est gratuite pour les habitants de la vallée de l'Herbasse mais l'inscription est obligatoire auprès de la chargée de mission : Pauline PISON / p.pison@agglo2607.fr / 04 75 45 88 37.

La Communauté d'Agglomération bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la mise en œuvre de cette action.


Formation des jardiniers amateurs en juin 2016

Opération « RIVIERES PROPRES » 2017 à Saint-Donat

Pour la 7ème année consécutive, l'opération « rivières propres » aura lieu le samedi 8 avril 2017 et pour la 1ère fois l'après-midi, de 13 h 30 à 17 h environ.

L'objectif est le ramassage des détritus et déchets divers qui polluent et encombrent nos cours d'eau. Le parcours retenu cette année va de Cabaret-Neuf à la station d'épuration de Saint-Donat et se répartit en plusieurs tronçons comme indiqué ci-dessous.

Rendez-vous le 8 avril à 13 h 30 sur la Place du 8 mai à Saint-Donat munis de vos bottes et de vos gants.
Briefing, distribution des tee-shirts de l'opération, des sacs à déchets, constitution des équipes.
Co-voiturage pour se rendre sur les départs des différents tronçons du parcours.

Goûter offert à Champos pour remercier les participants de cette action d'intérêt général.

L'opération est organisée par la Fédération Départementale de la Pêche, la Gaule Romanaise et Péageoise - Secteur Herbasse (GRP) avec l'appui du Département de la Drôme et des communes de Saint-Donat et Charmes.

Pour ses différentes actions en faveur de la biodiversité, du repeuplement naturel des rivières, de l'éducation des jeunes à travers l'école de pêche, la GRP a été récompensée au niveau régional.

Ne restons pas les bras croisés, allons tous ensemble faire un geste éco-citoyen pour l'Herbasse !

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de vous inscrire dès à présent dans les secteurs proposés à l'aide du **coupon-réponse à remettre dans votre Mairie avant le 31 mars**.

Renseignements complémentaires auprès des organisateurs :

Jacques PORTE	04 75 45 25 30 / 06 31 35 74 26
Ghislaine CHANAS	06 83 36 87 39
Mireille GERMAIN	06 07 59 86 69

Repères de crue : outil d'entretien de la mémoire du risque inondation

Un repère de crue est une marque représentée sous forme d'un trait, d'une gravure, d'une plaque métallique ou d'un macaron fixé sur un mur. Il est un rappel local d'une inondation qui s'est déjà produite en ce lieu.
Une trace matérielle de ce type permet de sensibiliser, d'entretenir et de transmettre une mémoire dite collective des inondations. Ils auront un rôle dans la culture du risque de chacun des habitants pour adapter ses comportements face à une inondation.
Sans campagne de sensibilisation, la population perd fortement la conscience du risque au cours du temps. Des repères de crues transmettront donc cette conscience pour les futures générations ainsi que des panneaux de sensibilisation qui compléteront leur pose.
Avec ce type d'information matérialisée, la population améliorera sa propre connaissance du risque et ne l'oubliera plus. Les repères permettront de faire visualiser le niveau d'eau maximum atteint et rappeler que le risque inondation est bel et bien présent.

Obligation réglementaire

Les maires ont une obligation légale d'informer la population sur les risques encourues. La loi « Risques » de 2003 précise que le maire doit recenser les repères existants, en établir de nouveaux pour les crues historiques ou exceptionnelles et les entretenir.
Un arrêté de 2006 fixe un modèle officiel de repères de crue présenté ci-contre. Ils ont la particularité de comporter la date de l'inondation, la mention « Plus hautes eaux connues » hauteur d'eau max et enfin l'origine de l'inondation : nom du cours d'eau qui a débordé.
La commune de Saint-Donat est soumise à un Plan de Prévision des Risques Inondation (PPRI) et de ce fait la pose de repères de crue est rendue obligatoire. Il est donc essentiel de laisser des traces d'évènements passés en tout lieu inondable.

Etude en cours

Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) de l'Herbasse est un programme d'actions contractualisé entre plusieurs communes et porté par le SIABH1. Ce PAPI, qui a démarré l'année dernière, permet d'apporter un financement aux communes pour poser des repères.
A Saint-Donat, une étude à la mise en place de repères est en cours par le SIABH. La pose quant à elle sera assurée cette année 2017. Le travail du SIABH s'effectue en collaboration avec les communes pour le choix d'un lieu et du nombre de repères. L'étude recherche de lieux publics pour garantir une meilleure sensibilisation. En effet, les repères doivent être visibles, lisibles et facilement accessibles.
Cette action d'étude et de pose se déroule également sur 2 autres communes du bassin versant de l'Herbasse (Charmes et Clérieux).



1 : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse

et à Charmes le samedi 8 avril après-midi



OPERATION « RIVIERES PROPRES » 2017
L'HERBASSE de CHARMES à SAINT-DONAT
Samedi 8 avril de 13 h 30 à 17 h environ

Je participe à l'opération : nom :..... prénom .....

Nombre de personnes : adultes ..... enfants .....

J'entoure le numéro du secteur choisi parmi les 8 proposés :

Sur Saint-Donat
1. de la station d'épuration aval de Saint-Donat au terrain de foot
2. du terrain de foot à Chabran
3. de Chabran à la station d'épuration de Champos
4. Merdaret : de la confluence Herbasse au pont Pascal
5. le canal des usines

Sur Charmes
6. du pont des charrettes (vers la Courbatière) au camping des Falquets
7. du camping des Falquets au Vieux Moulin (rive droite)
   Egoutières (rive gauche)
8. du Vieux Moulin à Cabaret-Neuf (pont sur 538 - secteur pisciculture).

Que s'est-il passé ces

Vœux du maire







Représentation par l'Entrée des artistes





dernières semaines ?

Cérémonie de la Sainte Barbe







TELETHON 2016

Décembre 2016, une année record concernant les dons au Téléthon organisé à Saint-Donat : 29 435 Euros.
En 2017, le Téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre.

Thierry Escaich

s'inscrit chaque année dans l'histoire du Festival de Bach de Saint-Donat.
Félicitations à l'artiste qui a obtenu pour la quatrième fois le titre de meilleur compositeur de l'année.

Hommage à Mme Bonnot Anne-Marie

Quelques jours après la parution de l'article Bien Vieillir dans notre ville du bulletin n° 11, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès d'une de nos centenaire Mme Bonnot Anne-Marie âgée de 104 ans.

Repas de noël des ainés

Comme chaque année, le CCAS et la Municipalité ont offert leur traditionnel repas des aînés à l' Espace des collines.

Un repas festif, servi par « la table de Jean Jacques », a régalé les papilles de 250 personnes.
Ce fut un moment convivial avec des tables joliment décorées par les bénévoles du CCAS.
Monsieur le Maire, Aimé Chaléon, accompagné d' Emmanuelle Antoine, ont remis un présent à Mme Robin et à M. Loison, représentant les aînés de l'assemblée.
Nous remercions chaleureusement les Etablissements Merlin qui nous ont offert les papillotes, la Commune libre des Balmes pour la clairette et le magasin Gamm Vert pour le prêt des plantes vertes.





Environnement

INACCEPTABLE !!!!

Nous avons signalé plusieurs fois déjà dans le bulletin municipal (photos à l' appui) l' incivilité de certaines personnes qui , sans aucun scrupule, **déposent, volontairement ,leurs poubelles et encombrants à côté des containers enterrés.**

- Quelle image donnons nous de notre commune ?

- Qu'apprenons nous à nos enfants pour le respect de la planète ?

- Savez vous que **les services techniques de la Mairie doivent ramasser et nettoyer tous les jours ?**

- Savez vous que le coût pour la collectivité est de 15 000 euros ?

Qui paie ??? VOUS,NOUS, par nos impôts !!!

Nous ne pouvons supporter cela plus longtemps !

Le Code Pénal (article R.632-1) prévoit une contravention de 3e classe, de 68 euros.

La municipalité a donc demandé à la Police Municipale de faire respecter la réglementation en matière d' abandon des ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Il est rappelé que la déchetterie est ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.





CCAS

Nouvelle activité au ccas : jeux à domicile

Deux bénévoles du CCAS se proposent de venir passer un après-midi convivial par mois pour vous divertir **avec des jeux de société.**

Cette activité est ouverte gratuitement aux personnes âgées, malades, en convalescence qui souhaitent rompre leur isolement.

Nous sommes à votre disposition au **04 75 45 04 04** pour de plus amples informations ou pour votre inscription.
N'hésitez pas à nous contacter.

Atelier couture

RAPPEL : l'atelier couture ne peut ouvrir que si un certain nombre de personnes sont inscrites !!!

Vous pouvez **appeler le CCAS , les lundi, mardi, jeudi ou vendredi matin au 04 75 45 04 04**

Prochaines collectes de sang à Saint-Donat

L' Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de le Vallée de l'Herbasse communique : les prochaines collectes de sang auront lieu à l' Espace des Collines de 15h à 19h les :

- Jeudi 19 janvier 2017
- Mercredi 29 mars
- Jeudi 1er juin
- Jeudi 3 août
- Jeudi 5 octobre
- Jeudi 7 décembre

L'Amicale vous remercie de votre générosité.

Les vœux aux bénévoles du CCAS

C'est autours d'un apéritif dinatoire que Jocelyne Foulhoux, adjointe à la solidarité, et Stéphanie Blanc, secrétaire du CCAS, ont présenté leurs vœux pour cette année 2017. Mme Foulhoux a rappelé les différentes activités proposées par le CCAS et remercié chaleureusement les bénévoles pour le travail accompli tout au long de l'année.
Un petit rappel sur les différentes activités :

- La halte relais : tous les lundis après-midi (pour les personnes ayant des pertes de mémoire et troubles apparentés) avec Anne-Marie L.,Catherine,Nicole,Martine,Arlette,Marie-France,Cathy,Marie-Hélène et Anne Marie F.
- L' aide aux aidants : (groupe de parole, café mémoire itinérant,) animée par des professionnels accompagnés de nos bénévoles.
- L'aide aux devoirs : avec Michel, Mado et Josette.
- L'aide aux adultes : (alphabétisation) avec Monique et Cathy.
- L'atelier tricot : avec Jacqueline.
- La lecture à la crèche : avec Mado, Josette, Anne-Marie, Martine, Jeanne-Michèle et Jessica.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour venir compléter notre équipe.

Logement

S'informer sur le logement et l'énergie près de chez vous

adil -LA DRÔME- information logement

adil -LA DRÔME- information énergie

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement renseigne chaque année plusieurs milliers de Drômois sur les questions de logement et d'énergie. Ses conseillers assurent des permanences de proximité dans tout le département et le service est ouvert à Valence du mardi au vendredi.

Le conseil habitat juridique et financier

L'équipe des conseillers juristes et financiers vous accueille sans rendez-vous à Valence du mardi au vendredi et dans la permanence la plus proche de votre domicile :

- **à Tain-l'Hermitage, 30 rue Bessards, immeuble la Ciboise (bureau 2)**
- **le 4ème vendredi de chaque mois (toute l'année sauf en août) de 13h45 à 15h15**

Le conseiller répondra à vos questions sur les relations locataires propriétaires, les loyers et les charges, l'achat de son logement, les contrats de construction et contrats de prêt, la copropriété, les assurances, la fiscalité, les formalités d'urbanisme…

L'information sur l'énergie

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de Valence Romans Sud Rhône-Alpes, les conseillers techniques sont également à votre disposition pour vos questions concernant les énergies renouvelables, le chauffage, l'isolation, les aides fiscales et financières pour les travaux… vous pouvez les rencontrer à proximité de votre domicile dans une des permanences tenues dans le département.

Permanence sur rendez-vous à Romans-sur-Isère en mairie, place Jules Nadi (Service Urbanisme 1er étage), **les 1er et 3ème mardis du mois** (toute l'année sauf en août) **de 14h00 à 16h30**

Pour prendre rendez-vous : Tél. 04 75 79 04 47

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement, c'est un service à connaître et à faire connaître à Valence comme dans les permanences sur le territoire. Pour un conseil efficace, ne pas oublier de se munir des documents utiles à l'analyse de la question posée.

Contacts :
Agence Départementale d'Information sur le Logement
Tél. : 04 75 79 04 04
Espace Information Energie
Tél. : 04 75 79 04 13
44 rue Faventines - BP 1022 - 26 010 Valence cedex

NOUVEAUTE : une demi-page sera désormais consacrée à nos commerçants.

Faisons connaissance avec Julie

Julie Robin a repris en juillet 2015 la boutique « Vin sur vingt ».
Julie vous accueille toujours avec le sourire et une connaissance parfaite de ses produits.

Elle vous proposera du vins, champagnes, spiritueux, bières, produits du terroir et pour vos anniversaires, les fêtes, elle sera de bons conseils pour vous aider à choisir le plus beaux des cadeaux.

Sa boutique se situe :
41 avenue Georges Bert.
Fb : Vinsurvingt Julie
Tél. : 04 75 48 92 77



Boîte à livres



Depuis six mois, la médiathèque vous propose une boîte à livres. Celle-ci se situe dans le hall de la médiathèque. Régulièrement alimentée par des dons, c'est une initiative qui évoque le « livre-voyageur », un phénomène mondial qui consiste à faire circuler des livres de mains en mains afin qu'ils soient lus et partagés par d'autres personnes. Aidez-nous à prolonger la vie de ces ouvrages, ils sont à votre disposition gratuitement pendant les heures d'ouverture :

Lundi : 9h30 - 12h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h



Boîte aux lettres

Si vous n'avez pas la possibilité de ramener vos livres ou CD aux permanences, vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres située 25 rue Pasteur, face à la boulangerie Ronjat.

Venue d'un auteur à la médiathèque :

Régis Volle vient présenter son premier ouvrage intitulé « Le dernier combat de l'homme » qui annonce une trilogie à suspense le samedi 8 avril 2017 à 10h. Après avoir parlé de son livre, une séance de dédicaces sera proposée par M. Volle et M. Lombard de la Maison de la presse.

Le 31 mars à 16h30 « Le salon des rêves»

Une lecture théâtralisée de plusieurs textes et poèmes.Venez vous détendre au salon des rêves où vous serez accueillis avec thé et petits délices sucrés...Installez-vous confortablement, les mots viendront caresser vos oreilles, vos esprits et vos cœurs...Au travers d'une sélection de textes et de poèmes, les stagiaires de la formation PCP de l'Entrée des Artistes souhaitent partager avec vous un moment de détente, de réflexion, ou peut être juste vous mettre du baume au cœur...Partons ensemble dans ce voyage immobile où les mots nous prennent par la main...

Salle des lucioles de la médiathèque

Jeudi 6 avril 2017 à 14h : « Propos de livres », la discussion sera sur les livres du prix des lecteurs des 2 rives.

Venez nombreuses et nombreux pour partager autour d'un thé ou d'un café.



Médiathèque

La médiathèque accueillera **le 20 mai à 10h15** Danielle Bertrand et Jean Sauvageon, auteurs avec Jacki Vinay du livre :

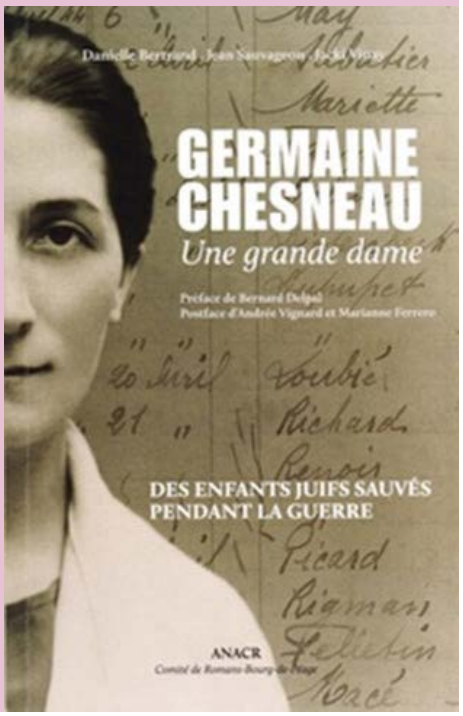
« Germaine Chesneau / Une grande dame »

Ce livre n'est pas une fiction mais une histoire vraie, vécue à Peyrins dans notre Drôme des collines. Nous savons que Saint-Donat a hébergé de nombreux réfugiés pendant la Seconde Guerre Mondiale. Parmi eux, Louis Aragon et Elsa Triolet en sont les plus illustres.

Dans une patiente étude historique, les auteurs nous font découvrir une femme exceptionnelle, Germaine Chesneau. De 1942 à 1944, elle cache 120 enfants juifs au péril de sa vie. Les témoignages de quelques anciens petits pensionnaires nous dévoileront comment ils ont vécu cette période de leur enfance et le courage tranquille de cette « grande dame ».

Mme Andrée Vignard, une des filles de Mme Chesneau, nous fait l'amitié d'être présente et pourra répondre à vos questions.

Ce temps sera suivi par un moment convivial.



Monstrueuses Rencontres 2017, où quand les petits monstres se font maîtres des illusions !

La MJC du Pays de l'Herbasse est un acteur incontournable du développement associatif, culturel et artistique de son territoire, menant à bien des missions diverses au service de la population locale. Elle développe notamment depuis plus de dix ans un projet d'envergure autour du théâtre et des enfants à travers lequel elle poursuit des objectifs d'éducation populaire et d'accessibilité à la culture pour tous, valeurs fondatrices de son projet associatif.

En 2017, la MJC du Pays de l'Herbasse fait rimer ILLUSION avec représentation, action, expression, improvisation, émotion et passion… puisque c'est le thème de la 11ème édition de son festival de théâtre par et pour les enfants Les Monstrueuses Rencontres, qui se déroulera du 12 au 21 mai à Saint-Donat.

Pendant ces 10 jours, tous les après-midi sauf le 13 et le 17 mai, ce sont plus de 900 enfants participants de 3 à 18 ans qui vont se succéder sur la scène de l'Espace des Collines pour présenter leurs créations autour du thème du festival. Ces enfants ont suivi un parcours théâtre sur l'année, dans le cadre scolaire avec leur classe ou au sein d'associations proposant des ateliers théâtre : ils viennent de Drôme, d'Ardèche, et même d'Allemagne puisqu'un groupe de la maison des jeunes de Fellbach participe aussi au festival cette année !

Le festival fera également la part belle à des spectacles professionnels ou amateurs, créés tout spécialement pour le jeune public : du théâtre à la danse, en passant par le conte ou le burlesque, les propositions seront variées et adaptées à toutes les tranches d'âge afin que tous puissent profiter pleinement de cette aventure festivalière.

Outre l'Espace des Collines et la MJC, lieux traditionnels du festival, les Monstrueuses Rencontres investiront également cette année la cour de la Collégiale et le Palais Delphinal de Saint-Donat, pour un spectacle le 13 mai au soir mais également pour un grand jeu d'ouverture en famille le 13 mai au matin. Et c'est dans le jardin de la MJC que s'organisera une monstrueuse soirée de clôture, en musique, le samedi 20 mai !

Rendez-vous vendredi 12 mai à 18h pour l'inauguration officielle du festival à l'Espace des Collines, qui donnera le coup d'envoi de ces 10 monstrueuses journées de découverte et de partage à vivre en famille !



Au programme :

Les spectacles des enfants :
A l'Espace des Collines, entrée libre
- les 12, 15, 16, 18 et 19 mai de 14h à 17h
- les 14, 20 et 21 mai de 14h à 18h30

Vendredi 12 mai

18h : inauguration officielle du festival, à l'Espace des Collines
19h : « Carte blanche au Mouvement », avec 2 formes courtes dansées tous publics, par Lisa Vernet et la compagnie Les pieds sur terre, à l'Espace des Collines

Samedi 13 mai

10h-12h : « Monstres et Illusions au Palais », grand jeu d'ouverture au Palais Delphinal
15h45 : Goûter-Concert par JazzezFunk, hall Espace des Collines
16h30 : « Nuit Blanche », théâtre dès 7 ans par la compagnie HKC, Espace des Collines
18h : « Accord sensible », radio crochet burlesque dès 8 ans, par la compagnie Filet d'Air, MJC
20h : « Macbett » de Ionesco, théâtre dès 10 ans, par la cie les Crevettes in the Pick-Up, Collégiale

Dimanche 14 mai

10h et 11h : « La Cabanote », spectacle musical et visuel dès 1 an, par la compagnie Grand Chahut Collectif, MJC

Mercredi 17 mai

9h30 : « La cigale et la fourmi et autres fables », théâtre dès 4 ans par Contrepied Productions, Espace des Collines – séance réservée au public scolaire
19h30 : soirée jeunes talents, théâtre dès 8 ans par les groupes ados participants, Espace des Collines

Jeudi 18 mai

19h30 : Création par les 15-18 ans de la MJC du Pays de l'Herbasse, théâtre dès 10 ans, Espace des Collines

Vendredi 19 mai

19h00 : Apéro-Concert par JazzezFunk, hall Espace des Collines
19h45 : « Le Pingouin de l'Olympe », théâtre dès 8 ans, par le Théâtre du Sycomore, Espace des Collines

Samedi 20 mai

19h30 : « Enfant », conte dansé dès 6 ans, par la compagnie Nue, MJC
20h15 : Monstrueuse soirée de clôture musicale avec JazzezFunk, pour tous, jardin de la MJC

Patrimoine du Pays de l'Herbasse



Le patrimoine de l'Herbasse présent au 3ème salon des Patrimoines.
L'association du patrimoine du pays de l'Herbasse a participé fin janvier au 3ème salon des patrimoines avec plus de quarante autres associations patrimoniales du nord de la Drôme-Ardèche.

Au cours du dimanche, la salle des fêtes d'Albon a accueilli de très nombreux visiteurs, adhérents des associations et tout public, venus découvrir les activités, les travaux et les recherches des passionnés du passé et de l'histoire locale. Une grande diversité de buts existe chez les acteurs du patrimoine : depuis le sauvetage d'un lieu et de son animation, de la connaissance du passé à sa préservation et à sa transmission aux générations futures… Mais une même passion anime les nombreux bénévoles : la connaissance du passé indispensable à la construction du futur.

Réunies dans un collectif depuis plus de 10 ans, les associations patrimoniales de la Drôme des Collines et environs se retrouvent trois à quatre fois par an pour de riches journées de partage d'expérience, de conférences et de visites patrimoniales.

Lors de ce 3ème salon, l'association de Saint-Donat, a pu présenter ses différentes publications en particulier sur **la Résistance locale, proposer un diaporama sur l'histoire du Canal des usines et renseigner sur les sentiers-lecture de 2017 qui auront lieu le 3ème samedi du mois de mai à septembre (ouvert à tous)**.

Anne LAURENT, présidente du Patrimoine du pays de l'Herbasse



Annonce du comité de jumelage

Le comité de jumelage de Saint-Donat a pour vocation de promouvoir et de faciliter les échanges entre les habitants de Saint-Donat et des villes jumelles. Il travaille en étroite collaboration avec les collèges de la ville et avec la Mairie.

Le comité de jumelage organise dans ce cadre **une grande soirée « CINEMA ALLEMAND » le vendredi 7 avril** à l'Espace des Collines !

Projection d'une Comédie drôle et enlevée, « Un été au rez-de-chaussée », précédée d'un **mangement** aux couleurs de l'Allemagne. Toute la population de Saint-Donat y est attendue et notamment les élèves germanophones des collèges et même… ceux déjà partis au lycée.

Une partie des bénéfices de cette soirée est destinée à soutenir l'organisation de voyages scolaires, à destination d'Ottobeuren, par les deux collèges de la commune.

Le comité de jumelage a prévu, par ailleurs, un déplacement dans le ville jumelle d'OULX en Italie le premier week-end de juillet pour participer à la fête de la rivière dans le Val de Suza.
Il organisera aussi une belle et joyeuse soirée avec repas dansant à l'Espace des Collines le samedi 2 septembre à l'occasion de la réception de nos amis allemands d'Ottobeuren dans la ville.

Vous pouvez leur écrire à la mairie de Saint-Donat ou téléphoner à leur présidente Mme Roustan (04.75.72.28.13). Ils seront présents au forum des associations du 9 septembre pour répondre à toutes vos questions…

Libre expression



Réservée aux composantes du conseil municipal

Listes d'opposition

Au fil de l'actualité...

- *Tout d'abord, nous vous remercions pour vos retours positifs sur le Petit Canard Donatien.*
- Grâce à notre insistance, nous constatons que depuis le début de l'année, de nombreuses commissions ont eu lieu. Est-ce que cela augure de nouvelles relations entre la Majorité et notre équipe? À suivre...
- Au dernier conseil municipal (31/01/2017), un avis favorable unanime a été donné pour l'acquisition du Prieuré mis en vente par l'Évêché, sous réserve de programmer des travaux d'entretien de ce bâtiment dans l'attente de sa destination finale.
- Prochainement, de nouveaux lotissements vont voir le jour, notamment au quartier des FAURIES et sur la route de Bathernay. Ces **axes routiers** ne sont, déjà plus adaptés à la circulation croissante, surtout par manque de sécurité. Nous partageons l'inquiétude grandissante des riverains.
  Par ailleurs, le nord de notre commune est une priorité concernant les **aménagements de voies piétons-cyclistes**, comme tous les quartiers de notre ville. Comme nous vous l'avons présenté dans notre journal sur le thème : **« SE DÉPLACER À SAINT-DONAT ».**
- Les séances du conseil municipal sont publiques, n'hésitez pas à venir. Les comptes-rendus sont lisibles sur le site de la mairie :
  http://www.ville-st-donat.fr/non-classe/les-comptes-rendus.html

Les élus de la liste "Engagés Pour Saint-Donat" Pierre Boissy, Gérard Roussel, Isabelle Vietti et Isabelle Volozan-Ferlay. Contact :06 95 34 45 63 *(Article écrit et remis en mairie le 28/02/2017 comme demandé par les services)*

Les élus SDA communiquent :

L'hiver arrive bientôt à sa fin, la Foire aux Bœufs Gras pointe le bout de son nez pour une nouvelle édition qui s'annonce, cette année encore, exceptionnelle. Un grand merci aux associations, commerçants et artisans pour leur implication bénévole; grâce à leur dynamisme ils font rayonner Saint-Donat bien au delà de la Drôme Des Collines.

Avec le printemps vient aussi le moment de voter le budget. Les baisses des dotations de l'état hélas continuent. Les gouvernants actuels n'aiment pas les communes mais ils n'auront aucun scrupule à vous solliciter pour les prochaines élections. Toutes les pertes financières que nous subissons paralysent le développement de notre ville. Il y a encore beaucoup de projets à mener à leur terme mais il demeure malgré tout primordial de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse sur la moitié des Donatiens, celle soumise à l'impôt.

Isabelle GUILLIAUMET et Alexandre BAILLET
Vos élus Saint Donat Autrement.

La Majorité municipale

Hors toute intention polémique, nous tenons à rétablir la vérité en apportant un net démenti à l'information, chapitrée "Les associations communales" parue dans la dernière édition d'opposition intitulée "Le petit canard Donatien".

Une liste de 11 critères principaux pris en compte par la Majorité municipale pour l'estimation des montants de subventions aux associations a bien été communiquée et a fait l'objet d'échanges et commentaires entre tous les membres de la commission Finances présents en réunion le 6 octobre 2016. En témoigne, le compte rendu de celle-ci.
Au terme de l'approche faite sur ce thème, il fut convenu qu'une étude comparative de méthodes pourrait avoir lieu au printemps 2017 sur la base de propositions constructives devant émaner de la liste "Les engagés pour St Donat".

Ces propositions sont … toujours en attente à ce jour.

Faut-il rappeler l'intérêt majeur accordé par la Majorité municipale au tissu associatif ?
Le budget 2017, voté le 21 mars, démontre une nouvelle fois que, malgré une situation financière rendue difficile par les baisses massives de dotations d'Etat et le poids des nouvelles charges transférées par celui-ci, certains postes n'ont pas eu à souffrir jusqu'ici et sont reconduits intégralement chaque année.

En particulier, l'appui dévolu **aux associations locales** et aux Donatiens les plus démunis.

Faire sa Carte d'identité à Saint Donat

A compter du 21 mars, la commune de Saint Donat accueille l'une des 22 stations d'enregistrement des demandes de Carte Nationale d'Identité, réparties dans tout le département de la Drôme.

Les modalités d'instruction sont calquées sur celles des passeports, déjà en vigueur à Saint-Donat.

Quelques nouveautés à noter :

- Tous les habitants du bassin de vie pourront désormais faire leur demande en mairie,
- Les nouvelles CNI étant sécurisées (prise d'empreintes numérisées), la présence physique du demandeur est indispensable (même mineur),
- Les pièces du demandeur déjà « connues » du système informatique (justificatifs, etc) ne sont plus à fournir à nouveau,
- Grâce à la pré-demande en ligne sur le site www.https://ants.gouv.fr le délai d'instruction au guichet est raccourci ! N'hésitez-pas à utiliser ce raccourci !

La démarche se fait toujours sur prise de rendez-vous en mairie, au 04 75 45 10 32

Manifestations

1 Avril
dès 17h à la MJC

Soirée café-concert Pop-Rock
avec notamment Velvet Store, Two Stef'N et Les Crunchies.

2 avril

Foire aux bœufs gras

3 Avril
à 20h à l'Espace des Collines

«Prouve-le!» avec la comédie itinérante de la Comédie de Valence
Spectacle de théâtre, dès 9 ans.

7 avril 2017
à 20h30

Rémi Collin et Natalia Ardis donneront un **ciné-concert à la Collégiale de Saint-Donat-sur-l'Herbasse** le vendredi 7 avril 2017 à 20h30. Au cours de cette soirée, les deux interprètes vont s'alterner à la console pour accompagner des films muets diffusés sur grand écran dont ils ont écrit la musique sur mesure et sur lesquels Rémi Collin improvisera également. Au programme : des films muets de Georges Méliès, de Segundo de Chomón ainsi qu'un clin d'oeil au tout début du cinéma d'animation avec l'un des premiers films de Walt-Disney. Un programme joyeux et divertissant destiné à toutes les générations !

Site internet : www.collectif-odyssee.fr

Concours maisons fleuries 2015

Les membres de la commission environnement organise cette année encore le « concours des maisons fleuries ».

Des affiches annonçant l'évènement seront à votre disposition :
- à l'accueil de la mairie,
- dans les commerces de Saint-Donat.

Vous trouverez les bulletins d'inscriptions :
- à l'accueil de la mairie,
- dans les commerces de Saint-Donat,
- par téléphone au 04 75 45 10 32.

Date limite d'inscription 16 avril 2017, pour un passage du jury le 23 avril 2017.
Chaque participant sera récompensé.

12 au 21 Mai
à l'Espace des Collines,
la MJC et le Palais Delphinal

11ème édition des « Monstrueuses Rencontres ».
Festival de théâtre par et pour les enfants.

9 et 17 Juin au soir et 16 Juin toute la journée, à la MJC et à l'Espace des Collines.

Fête de la MJC.
Cérémonie d' accueil des nouveaux arrivants organisée par la mairie : samedi 10 juin à la Mairie.

10 et 11 Juin à la MJC

«Parlez-moi d'Humour», organisé par la Marche mondiale des femmes.
Festival d'Humour féministe.





